



# AVIS PUBLIC

## **DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE** de la 3<sup>e</sup> année du rôle triennal 2017-2018-2019

**Avis public** est par la présente donné aux citoyens de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges :

**Que** l'exercice financier 2019 est le troisième exercice auquel s'applique le rôle triennal d'évaluation 2017-2018-2019 décrété par la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges;

**Que** l'exercice ci-dessus mentionné s'applique au rôle d'évaluation foncière et annexes, le tout conformément à la Loi;

**Que** le rôle d'évaluation foncière de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges pour le troisième exercice financier (2019) du rôle triennal a été déposé au bureau du secrétaire-trésorier et est disponible pour consultation sur les heures normales d'ouverture;

Donné à Saint-Ferréol-les-Neiges,  
le 5 octobre 2018

**Avis numéro : 2018-57**

Martin Leith, secrétaire-trésorier

## **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné, Martin Leith, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil :

1. Hôtel de ville
2. Caisse Desjardins de la Côte-de-Beaupré
3. Église
4. Marché du village Dany Drouin
5. Marché Mont-Ste-Anne
6. Garage Daniel Morency

le 5 octobre 2018, entre 8 heures et 16 heures 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat, le 5 octobre 2018.



Martin Leith, secrétaire-trésorier